

Compte rendu de la réunion du 3 novembre 2016

Présents : Alain BOULEY, Bénédicte BREMARD, Emmanuelle CHIFFRE, Jean-Luc GERRER, Isabelle SCHMITT

Absents excusés : Lucie CORBIN, Anne DAUVERGNE, Elsa LANG RIPERT

1. Constitution du CPER

La séance commence à 17 heures10, par l'accueil de Mme Bénédicte Brémard, professeur des universités, responsable UFR pour le MEEF espagnol, qui prend la succession de Pierre-Paul Gregorio dans cette responsabilité et de celle de Giuseppe Sangirardi au sein du CPER. Malgré l'appel à candidatures diffusé auprès des étudiants de MEEF langues, nous n'avons à ce jour aucun représentant étudiant dans le CPER, ce qui est regrettable car des questions cruciales concernant leur formation vont se poser. Isabelle Schmitt propose de refaire un appel pour le prochain CPER, Alain Bouley suggère de désigner des représentants. En tout état de cause, le prochain appel devra se faire de vive voix, c'est sans doute plus efficace. Il est également dommage qu'il n'y ait que 5 présents vu l'importance des enjeux, mais il semble de plus en plus difficile de trouver une date qui convienne à tous.

2. Bilan de rentrée : effectifs.

La rentrée s'est déroulée correctement dans l'ensemble, avec cependant de gros soucis pour les MEEF anglais en raison du sureffectif.

Allemand : **1** M1 et 2 DU CAPES / **3** M2A, **4** M2B et **6** M2C

Espagnol : **11** M1 et 5 DU CAPES / **3** M2A, **4** M2B, **6** M2C, DU MEFA ?

Italien : **2** M1 / **4** M2 (A, B ou C ?)

Anglais : **40** M1 / **38** M2, soit **8** M2A , **7** M2 B , **17** M2C et **6** DU MEEFA

Les effectifs importants en anglais posent de gros problèmes de gestion, en M2 pour Alain Bouley qui est seul pour encadrer tout l'effectif, et en M1 où cet effectif imprévu (outre l'année 2015-2016, particulièrement creuse, cela faisait plusieurs années que les effectifs se stabilisaient à une trentaine d'inscrits, soit entre 25 et 28 étudiants effectivement présents) a posé de gros problèmes matériels, en particulier sur le campus. La demande de dédoublement pour les TD d'expression orale de l'UE1, ainsi que pour les TD de traduction, mutualisés avec le master REVi et comptant donc plus de 50 étudiants, ne peut être satisfaite dans le contexte actuel, en dépit de la démarche des étudiants appuyée par les syndicats étudiants.

3. Restrictions budgétaires

Ces effectifs sont discutés dans le prolongement de la réunion MEEF/UFR du 13 octobre 2016 où seule Elsa Lang-Ripert était présente pour représenter ce MEEF. Nous nous

retrouvons malheureusement dans 2 catégories problématiques dans le contexte de restrictions budgétaires qui caractérise cette rentrée.

L'allemand et l'italien, et dans une moindre mesure l'espagnol, rassemblent un petit nombre d'étudiants et les 2 premières seront certainement impliquées dans les discussions qui vont s'ouvrir avec l'UFC courant 2017 pour éviter que ces disciplines disparaissent en région Bourgogne-Franche-Comté. De notre côté nous ferons valoir que le jeu des mutualisations réduit considérablement les coûts côté UFR mais qu'il existe des matières impossibles à mutualiser comme la préparation à la première épreuve écrite et aux deux épreuves orales du Capes. Il faudra être très vigilant au moment des conseils centraux de février où le maintien de formation à petit flux sera discuté.

L'anglais entre dans l'autre catégorie problématique, celle des matières à gros effectifs, qui génèrent davantage de coûts. On se demande cependant d'où proviennent ces coûts supplémentaires, du moins en matière de cours, puisqu'il ne nous est pas permis de dédoubler des TD alors que la maquette d'anglais avait été réduite par rapport aux autres langues dès sa conception au printemps 2013 afin d'anticiper sur d'éventuels dédoublements...

Concernant la dotation 2016-2017, l'Espé consent des réductions horaires dans les matières qu'elle porte tandis que les heures dédiées à la préparation du concours sont sanctuarisées pour le moment.

On note cependant une réduction des heures de renforcement M2B pour la préparation du CAPES, où le ratio passe de 3 heures par étudiant à un peu plus de 2. Il vaudra mieux consacrer ce petit volant d'heures à une préparation des épreuves orales après l'écrit et la fin des cours afin de ne pas faire du saupoudrage, mais il faudra que tous les M2B aient bien 2 notes, qu'ils soient admissibles ou non.

Toujours dans une optique d'économies, Elsa Lang Ripert et Alain Bouley suggèrent de supprimer les visites aux M1 pour le stage du S2, qui sont intéressantes mais pas indispensables puisqu'elles n'entrent pas dans l'évaluation. On économiserait au moins sur les déplacements. Le CPER approuve cette mesure.

On pourrait aussi revoir un peu à la baisse les heures d'encadrement des groupes de références, 2 heures par étudiant par exemple, soit 8 heures au lieu de 10 par groupe actuellement.

4. Capacité d'accueil ou sélection en M1 anglais ?

Face aux problèmes de sureffectifs, la réunion du 13 octobre comme le dernier conseil d'UFR de Langues et Communication ont évoqué la possibilité d'une sélection à l'entrée en M1 anglais, en fonction de l'application des textes adoptés récemment qui permettent désormais d'opérer une sélection dès l'entrée en M1 alors qu'auparavant elle était possible seulement à l'entrée du M2. On pourrait ainsi fixer une capacité d'accueil de 30 places, par exemple (Alain Bouley estime que c'est encore beaucoup au vu de nos moyens d'encadrement), mais c'est très loin d'être simple.

Pour commencer, le texte lui-même est ambigu, puisque si la sélection est possible, l'établissement ne peut pas refuser à un titulaire de licence, et a fortiori d'une licence validée dans l'établissement, de poursuivre ses études et doit donc offrir une solution de repli si le candidat n'est pas sélectionné.

Ensuite, qui dit sélection dit commission et critères, et se pose la question de la date limite de dépôt des candidatures et de la date à laquelle la commission va siéger. On pourrait s'inspirer de la procédure APB (Application Post Bac, pour les inscriptions en L1), mais nous sommes loin de disposer de la logistique d'APB, dont les critères et les modalités sont fixés à l'échelon national.

Dans la mesure où il paraît difficile, et même impossible, de ne pas admettre en M1 les titulaires d'une licence LLCE anglais de l'uB et de refuser le redoublement, et si l'on fixe une capacité d'accueil à, disons, 28, que fait-on si le nombre de redoublants et de licences LLCE anglais uB excède ce nombre, sachant que les effectifs en licence LLCE anglais augmentent à nouveau depuis quelques années ? Et que fait-on des licences LEA ?

En tout état de cause, introduire une procédure sélective implique de modifier la fiche filière, il convient donc d'attendre les décisions des conseils en février.

D'ici là, on se mettra en contact avec d'autres Master MEEF anglais afin de voir si certains pratiquent déjà cette sélection et selon quelles modalités. Isabelle Schmitt peut le faire via la commission formation de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur.

5. Mauvais résultats CAPES anglais, réflexion.

Ce sujet est malheureusement récurrent depuis la mise en place du MEEF, soit depuis 3 ans maintenant. Il nous avait semblé que les résultats au Capes 2016 marquaient un progrès par rapport à ceux de 2014 (le CAPES réformé, pas le .2) et 2015, mais la réussite de nombreux candidats libres déjà titulaires du Master ou inscrits en recherche ou en préparation agrégation ou venus d'ailleurs a masqué le taux de réussite décevant des étudiants inscrits en M1 ou M2B MEEF, à peine 30% alors que la moyenne nationale est à un peu plus de 40%, (chiffre fourni par l'Espé, les pourcentages du rapport du jury étant différents mais s'établissant à partir du nombre de candidats effectifs, c'est-à-dire ayant passé toutes les épreuves). C'est d'autant plus décevant que nos résultats étaient très régulièrement bons jusqu'il y a 4 ans, au-dessus de 50 voire 60%, que le concours, du moins statistiquement, est moins sélectif qu'autrefois et que quand « nos » admis figurent parmi les 200 premiers, il s'agit souvent de candidats libres... De plus il semblerait que l'écrit constitue désormais un premier écueil, alors qu'auparavant nous avions de très bons taux d'admissibilité, d'au moins 80%. Un relativement bon niveau en traduction et linguistique à l'issue de la licence ne peut plus être tenu pour acquis.

Il nous faut donc améliorer la préparation, les caractéristiques d'épreuves encore relativement nouvelles n'étant peut-être pas encore assez claires pour nous les préparateurs.

La préparation à la composition en particulier reste peut-être encore trop ancrée dans nos habitudes de méthodologie du commentaire adossée à un programme d'œuvres et de questions précises de civilisation plutôt que de thèmes empruntés aux programmes du secondaire. Nous avons pris en compte les remarques des étudiants lors de l'évaluation, l'EC1 de l'UE3, préparant à l'épreuve (orale) de Mise en Situation Professionnelle, étant désormais évaluée entièrement à l'oral. Il conviendrait sans doute de mettre en place un travail plus oral concernant la préparation à la première partie de l'EED, évaluée pour le moment à l'écrit, mais comment faire avec les effectifs de cette année et les malheureuses 12 heures semestrielles dont disposent les collègues ? Le calendrier de l'année ne nous aide

pas beaucoup, il est très difficile de mettre en place le rythme soutenu et régulier qui convenait très bien à la préparation du Capes quand on ne faisait que cela en PLC1. Cette année en particulier les étudiants venaient à peine de trouver leur rythme et leur chemin dans le labyrinthe des différentes matières que sont venues les vacances et le stage, particulièrement long ce semestre alors que, peut-être, une semaine suffirait au S1..., ou peut-être en toute fin de semestre avec une évaluation en janvier afin de ne pas casser le semestre ?

Il faut dire aussi que par rapport à d'autres disciplines, comme les SVT par exemple, le Capes de langues est très disciplinaire mais comment faire autrement ? Il faut bien évaluer maîtrise de la langue et compétence culturelle ! La plupart de nos étudiants, qui pour certains ne viennent pas de LLCE anglais, ont encore beaucoup à apprendre en ce domaine et peinent à combler leurs lacunes, submergés par les exigences de cette année où il leur faut faire plusieurs choses à la fois. Peut-être faudrait-il être plus systématique dans les apprentissages culturels, avec des programmes de *surveys* évalués en ligne ? Voilà un énorme chantier...

La question du recrutement se pose aussi, autrefois le Capes s'inscrivait dans le cursus de tous les anglicistes (même les normaliens le passaient), alors que la création des masters recherche a provoqué un appel d'air pour les meilleurs étudiants de licence, sauf exceptions brillantes. Il est troublant de voir que les étudiants qui obtiennent les meilleurs classements au Capes viennent de recherche... même s'il faut continuer de conseiller aux meilleurs L3 qui se destinent à l'enseignement de faire le MEEF afin de bénéficier d'une formation préprofessionnelle qui manque aux master recherche et d'insister sur la possibilité d'obtenir ensuite un report pour préparer l'agrégation.

Vaste chantier, dans une conjoncture peu favorable...

Le prochain CPER se tiendra en mars, après les conseils centraux. Il sera important que nous y soyons plus nombreux.

La séance est levée à 19 heures.